

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPUIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

Le Carmel de Carthage

Il y a deux ans, un monastère se fondait à Carthage, et la Croix remportait une victoire qui passait inaperçue. Les joies du Ciel n'éveillaient point les échos de la terre. En ce lieu célèbre entre les plus célèbres, le soleil de l'Afrique voyait s'ouvrir l'éclatante, mais modeste fleur de la pénitence et de l'amour, qui des cimes de l'ordre monastique, où la cultivent les filles de sainte Thérèse, répand sur le monde son mystérieux parfum.

Le Carmel et Carthage ! Quels noms, quels souvenirs et quelles espérances ! D'un côté, toutes les illuminations de la foi, toutes les merveilles du sacrifice qui purifie et de la pureté qui expie ; la plus haute, la plus glorieuse des traditions, soutenue et perpétuée par des vierges intrépides dans leur faiblesse et leur pauvreté ; de l'autre, toutes les splendeurs de la richesse et tout l'orgueil de la force ; les luttes sanglantes couronnées par le triomphe de Rome, qui ne comptait pas encore au nombre de ses gloires la défaite d'une rivale ; des légions de martyrs et de docteurs ; le dernier souffle des croisades sur les lèvres de Saint Louis expirant ; toutes les puissances et toutes les énergies humaines, toutes les vertus elles-mêmes n'ayant plus pour témoins que des ruines, dans le silence de l'Islam. Nulle part l'homme ne saurait mesurer sa petitesse à d'aussi grands débris ; nulle part la lampe des vierges sages ne pourrait éclairer de ses divins rayons un pareil néant de la vie.

De tels rapprochements indiquent une de ces rencontres auxquelles se plaît la Providence lorsqu'elle veut tirer de nos cœurs, pour apaiser sa justice une adoration plus humble, une prière plus ardente, une charité plus féconde. Mais les œuvres de Dieu naissent et grandissent dans l'épreuve ; il faut que les troupes d'élite, chargées de les accomplir, reçoivent l'empreinte du Christ ; il faut que leurs peines et leurs souffrances sollicitent le dévouement et l'effort, afin d'associer ceux qui combattent dans la plaine à ceux qui, au sommet de la montagne, élèvent leurs mains vers le ciel.

Le Carmel de Carthage ne devait point échapper à cette loi, et, comme pour lui mieux marquer l'appel sur-naturel auquel a répondu sa fondation, les ressources nécessaires au paiement du toit qui l'abrite, en dépit de la prudence des calculs, se sont évanouies. Né sous d'heureux auspices, il n'avait pas achevé son premier hymne de reconnaissance, que la détresse frappait à sa porte et menaçait de chasser de leur retraite les fidèles épouses du Seigneur. Depuis ce jour, la menace est suspendue sur leurs têtes ; l'expropriation n'est écartée que par l'octroi d'un délai.

Ah ! sans doute, pour ces servantes du Crucifié, la couronne d'épines est un joyau, la seule parure qu'elles convoient. Mais si cette couronne leur inspire de perpétuelles actions de grâces, n'avons-nous pas nous-mêmes à lui payer un tribut

d'hommages, en apportant aux fronts qu'elle blesse le baume de la charité ? Ce que la foi réclame, l'émotion, ce nous semble, suffirait à l'obtenir de quiconque lira cette admirable lettre qu'écrivait le cardinal Lavignerie, quand il appelait à Carthage un essaim sorti des ruches de la séraphique Thérèse :

Mes très chères filles.

Depuis que Dieu par la voix de son Vicaire, m'a chargé de l'administration spirituelle du vicariat de Carthage et de la Tunisie, je n'ai cessé de désirer, dans ce pauvre pays encore infidèle, la fondation d'une communauté de prière et de pénitence. Vos propres désirs semblaient prévenir les miens, puisque vous m'avez, à tant de reprises, demandé la permission de me suivre dans ce pays nouveau, après être venues déjà vous joindre à moi en Algérie.

Des difficultés graves et, parmi elles, la plus grave de toutes en apparence, votre pauvreté et la mienneté, semblaient s'opposer à l'accomplissement d'un dessein inspiré cependant par la plus pure intention de la gloire de Dieu et du bien des âmes.

La Providence semble enfin se déclarer de telle sorte que je crois le moment venu de rendre les armes et de vous permettre d'entrer dans la voie de sacrifice que vous avez si ardemment désirée et sollicitée.

C'est à Carthage même, mes très chères filles, que se présente l'occasion providentielle dont je parle.

Un vieux caïd est mort récemment, laissant une très vaste maison entourée d'un jardin planté d'arbres, chose rare en ce pays. Je l'ai visitée. Le prix, élevé encore sans doute, en semblait rien, eu égard aux dimensions de l'édifice et au nombre des appartements, qui ne s'élevaient pas à moins de trente-trois, petits et grands, disposés sur trois cours intérieures.

Ce prix, avec les réparations indispensables, les constructions d'une chapelle avec son chœur de religieux, et d'un mur de clôture pour le jardin, ne dépassera pas en tout 70 000 francs. C'est beaucoup encore pour une communauté pauvre ; mais en soi, et eu égard à la valeur de l'immeuble, ce n'est presque rien.

Je me suis donc décidé sur l'heure : un engagement est pris vis-à-vis de moi, et, si vous le voulez, la maison vous appartient pour le prix que je viens de dire. J'aurais été heureux de pouvoir vous l'offrir ; mais mes charges sont si nombreuses et si lourdes, que "la joie de donner," dont parle l'Apôtre, m'est refusée, et que je suis condamné "à demandé et à recevoir."

Mais ce qui m'a décidé plus encore que le prix matériel, ce sont les souvenirs qui se réunissent autour de ce Carmel et qui semblent l'entourer comme d'une auréole vraiment divine.

Votre futur Carmel et le jardin qui l'entoure s'élèvent sur une partie

de l'emplacement qu'occupait jadis le palais des proconsuls de Carthage. C'est donc le lieu même où ont comparu devant leurs juges, pour être ensuite traînés à la mort, les plus illustres martyrs de Jésus-Christ : saint Cyprien, sainte Félicité, sainte Perpétue et tant de milliers d'autres saintes victimes, car vous savez qu'après Rome c'est Carthage qui compte le plus de martyrs.

A quelque pas, sous le monticule même où est bâtie la maison du caïd, saint Cyprien a reçu la sépulture des mains des fidèles, qui portèrent son corps, le soir, comme en triomphe, à la lumière des torches et au chant des cantiques...

A quelques centaines de mètres à peine se trouve l'amphithéâtre où les martyrs africains ont été broyés par les dents des bêtes, comme le pur froment de Jésus-Christ.

C'est là que Perpétue et Félicité ont subi leur supplice, avec un courage dont les hommes les plus intrépides ne paraissent pas capables, fortifiées, selon l'admirable parole de Félicité "par celui qui souffrait en elles," parce qu'elles-mêmes souffraient pour Lui.

Entre l'amphithéâtre et le tombeau de Cyprien était la porte où se trouverent, un jour, quatre cents évêques catholiques rassemblés à Carthage par Hunéric, et chassés en exil comme un vil troupeau par ce barbare qui n'avait pu triompher de leur foi.

De l'autre côté, vers la mer, vous apercevrez la place où sainte Monique pleura de larmes inconsolables son Augustin qui s'enfuyait, en trompant sa tendresse, sur le bateau qui le portait à Rome.

Enfin, mes très chères filles, au milieu de ces grandes et saintes mémoires du passé, plus près encore de votre ministère et sur la même colline est le lieu où saint Louis est mort, donnant au monde le spectacle de sa foi, de son amour pour son peuple, du sentiment de ses devoirs de prince et de père.

Que la prière qui sortira de vos lèvres sur ces ruines de Carthage inondées du sang des martyrs, près du tombeau du plus saint de nos rois, soit digne, par sa ferveur et par sa pureté, d'attirer d'en haut les bénédictions de Dieu.

Ces bénédictions, invoquez-les sur notre Afrique, hélas ! plongée maintenant dans la barbarie et dans l'erreur.

Invoquez-les sur notre France, dont vous êtes les filles et dont vous connaissez les douleurs.

Invoquez-les encore pour ceux dont l'Afrique garde la tombe, qu'aucune prière n'a pu être benie. Que de soldats généreux y ont déjà succombé, les uns près de nous, les autres plus loin, sur ce même continent qui nous porte !

Je ne doute pas que, lorsqu'on vous saura établies, pour la pénitence et pour la prière, dans l'ancienne capitale du monde africain, de toutes parts ceux que des souvenirs si sacrés rattachent à l'Afrique ne s'adressent à vous.

Les mères vous demanderont d'u-

nir vos supplications aux leurs près du lieu où Monique a pleuré sur les égarements d'un fils ; les autres vous demanderont d'obtenir à ceux qu'ils pleurent la lumière et la paix.

C'est dans ces sentiments que je demande à Dieu de bénir votre religieuse communauté, et surtout celles qui se préparent à venir me rejoindre ici.

Croyez, mes très chères filles, à mon dévouement paternel en Notre-Seigneur

† CHARLES, cardinal LAVIGNERIE.

administrateur apostolique de Carthage et de la Tunisie.

Dans ces lignes d'une si pénétrante éloquence, la tendresse du père s'unit à la confiance de l'apôtre, et cette confiance ne sera point trompée. La sœur Marie des Anges, prieure du Carmel de Carthage, peut écrire à son tour : "Au milieu de la grande épreuve que Dieu nous envoie, en permettant que les ressources sur lesquelles nous comptons pour le paiement de notre monastère nous fassent défaut, nous aimons à espérer que la divine Providence saura, comme toujours, tirer le bien du mal et se servira de notre détresse elle-même aussi bien pour les intérêts de notre chère patrie que pour l'avantage de notre œuvre."

Sur le point d'être réduites à abandonner leur pénible entreprise, après plus d'une année de travail et de sacrifices, les vaillantes filles, auxquelles le cardinal Lavignerie avait confié une si haute mission, puisent dans la prière et la souffrance un invincible courage. Elles se tournent vers cette France qu'elles aiment d'un double amour, et nous demandent d'aider, avec l'obole qui assurera le succès de leurs efforts, à propager l'œuvre réparatrice de la Sainte-Face, au moyen d'images qu'elles ont fait éditer spécialement dans ce but et qu'elles offrent à la piété des fidèles (1). Touchante pensée, et bien faite pour susciter de généreux dévouements !

Le Carmel est une vivante image de la face déchirée du Sauveur ; des chrétiens pourraient-ils ne pas imiter envers lui le zèle de Véronique ? Il s'en trouvera peut-être qui, dans leurs peines intimes et dans nos deuils publics, aspireront au titre de fondateur ou d'insigne bienfaiteur du Carmel de Carthage, afin d'attirer sur leurs familles et sur notre pays les plus abondantes miséricordes. Cette pensée n'est qu'un souhait timide ; mais il suffit d'un regard d'en-haut pour en faire sortir une bienfaisante réalité. Que de mères inquiètes, que de Français humiliés consoleraient leurs douleurs et affermieraient leurs espérances, en les plaçant sous la garde de l'héroïque phalange qui souffre et qui prie, avec l'amour enflammé de la grande Thérèse de Jésus, aux lieux mêmes où pleura Monique, où mourut saint Louis !

Les catholiques de France enten-

dront les voix du ciel qui sollicitent leur inépuisable charité. On ne se lasse pas de leur tendre la main ; mais ils ne se lassent pas de donner. C'est leur honneur, et c'est aussi le gage d'un meilleur avenir.

H. DE MAYOL DE LUPÉ.

Agriculture

LE SOIN A DONNER AUX POULAINS

Bien peu de cultivateurs qui élèvent des chevaux sur la ferme se font une juste idée des soins et de l'attention que les jeunes poulains requièrent avant d'avoir acquis leur entier développement, qu'ils soient rompus aux différents travaux de la ferme et formés pour la route. Un cheval qui a atteint ce degré de perfection peut bien avoir à souffrir pour un temps de manque de soins et de mauvais traitements ; mais vient-il à changer de propriétaire plus soigneux et moins dur, il a vite regagné ce qu'il avait perdu. Le poulain, au contraire, qui subit un arrêt par le manque de soins suffisants et les mauvais traitements, s'en ressentira toute sa vie ; sa croissance sera retardée, il sera difficile à conduire au point qu'il deviendra impossible parfois d'en tirer avantageusement parti pour les différents travaux de la ferme et pour les voyages.

Un grand nombre de poulains sont rabougris et chétifs, au moment même de leur naissance, la mère n'ayant pas reçu une nourriture convenable pendant le temps de la gestation ; le même résultat fâcheux se produit après la naissance du poulain, si l'on n'apporte pas à la nourriture de la mère toute l'attention convenable quant à la qualité et à la quantité de nourriture qu'il est nécessaire de lui donner pendant qu'elle allaite son poulain. Une jument qui nourrit son poulain, doit recevoir le double de nourriture qu'elle recevait auparavant. La jument et son poulain éprouvent parfois des torts considérables lorsque la sécheresse se fait sentir en été et que ces animaux sont au pâturage. Quelque soit la bonne qualité du fourrage qu'ils ont à leur disposition lorsqu'ils sont au pâturage, on doit leur donner journellement du grain. On doit porter le poulain à manger de l'avoine le plus tôt possible. Quelques éleveurs, à titre d'essai, se sont contentés de laisser une jument et son poulain dans un pâturage sans leur donner de grains ; d'autres au contraire leur donnaient également une certaine quantité de grains, et ils se sont trouvés mieux du dernier moyen d'alimentation. Si tel est le cas lorsque les pâturages sont abondants, combien n'est-il pas nécessaire de leur donner du grain quand les prairies sont desséchées par suite d'une longue sécheresse. Les poulains les plus prometteurs qui séjourneraient pendant un mois dans des prairies ainsi dénudées s'épuiseraient vite sans espoir de les rétablir.

Une autre pratique tout à fait

désavantageuse aux poulains, c'est de les laisser au pâturage tard dans la saison de l'automne. Il arrive parfois que nous avons de belles journées à l'automne, mais le plus souvent la saison du varie beau au mauvais temps au variable ; les gelées fréquentes enlèvent aux plantes leurs qualités nutritives et rendent les pâturages pauvres. Ajoutez à cela que les nuits froides sont tout à fait défavorables aux poulains, en ce qu'il leur faut une plus grande quantité de nourriture pour les maintenir en état convenable ; il vaut donc mieux les tenir dans une stable à l'écurie dès que les froids se font sentir. Un poulain doit être tenu à l'écurie tout le temps de son premier hivernement. C'est à cet âge que les poulains demandent les plus grands soins et qu'on doit avoir une très grande douceur à leur égard ; en agissant ainsi ils seront plus faciles à dompter quand le temps en sera arrivé de les soumettre à cette opération.

Il y a trop de précautions à prendre, nous diront nombre de cultivateurs. C'est vrai, l'élevage des poulains exige beaucoup de soins et de précautions, pour en tirer avantageusement parti ; mais si vous ne pouvez vous y astreindre il vaut mieux abandonner l'élevage des poulains, car ce qui mérite d'être fait doit être bien fait. Cette manière d'agir a sa raison d'être à l'égard du bétail en général et plus particulièrement à l'égard des chevaux auxquels nous pouvons donner une grande valeur si leur élevage a été fait avec le plus grand soin.

CONGRÈS MÉDICAL DE WASHINGTON

De nombreux médecins arrivent par les paquebots d'Europe pour prendre part au congrès médical international qui doit se tenir prochainement à Washington. Il en est déjà venu vingt quatre par le steamer de la ligne Cunard *Umbria*, et la plupart se proposent de profiter de l'occasion pour visiter les principales villes des Etats-Unis. Le Dr Metzger, le savant praticien d'Amsterdam, et plus autres, sont arrivés par le paquebot de la Compagnie générale transatlantique *La Gasconne*, et afin d'autres sont attendus par *La Normandie*. Le Dr Metzger est le médecin de la cour de Hollande, et il compte parmi ses clients l'impératrice d'Autriche et la reine de Suède.

On annonce d'autre part de Washington que le président Cleveland assistera à l'ouverture du congrès médical le 5 septembre prochain. Le lendemain soir, ajoute-t-on, le président donnera une grande réception à la Maison Blanche aux membres du congrès et aux dames qui les accompagnent.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
1er Septembre 1887—No 23

LE CRIME

DES

GLENANS

[SUITE]

Que la fortune de Primangnet fut partagée entre eux, rien de plus juste. Les deux fils de Robertine y possédait des droits égaux ; mais si Georges Hervius s'efforçait de prouver à Thécia l'empire qu'elle prenait sur lui, ce ne pouvait être que dans un but intéressé. Pourquoi l'accuser de calcul, même en cela, pourrait-on se demander Raymond, lorsque sa bonté l'entraînait à l'indulgence. Est-ce que Thécia ne peut point lui sembler belle comme à moi-même ? Rien n'empêche qu'il ressentisse pour elle une véritable sympathie. N'admirez-t-il point son talent de musicienne, ne vante-t-il pas sa charité ? Qui verra Thécia sans tomber sous le charme de son esprit et de sa douceur ? Il raisonnait parfois de la sorte, s'apaisait, retrouvait son calme perdu mais ne tardait pas à retomber

dans ses perplexités. Les jours, les semaines s'écoulaient.

L'abbé Gabriaic multipliait ses visites. L'ingénieur durant les grandes soirées d'automne couvrait la table d'immenses feuilles de papier, traçait des plans, consultant tour à tour Thécia, son oncle et le caré de Concarneau.

Il ne s'agissait plus seulement d'une fabrique à bâtir, Mme Thiémont rêvait de faire construire une vraie chapelle, à laquelle s'appuierait le presbytère. Une école réunirait les petits sauvages des Sept Îles composant le groupe des Glenans. A la place où l'abbé Patris veillait durant les nuits de tempête, à peine défendu contre les rafales du vent et de la pluie, par une anfractuosité du roc, on dressait un fort à deux tours. Une grotte assez vaste pour abriter quatre hommes serait munie de boîtes complètes de secours. On discutait, on changeait, on approuvait, puis on décriait ces premiers plans et on en esquissait de nouveaux.

Si le capitaine payait la construction de l'usine, Thécia offrait cent mille francs pour la chapelle, le presbytère et le phare.

— Je puis, dit elle un soir, sacrifier cette somme sans remords elle atteint à peine le chiffre de mes économies. La fortune que j'ai reçue de M. Thiémont appartient à Guy, mais les revenus sont à moi. Or, en faisant des efforts inimaginables

pour dépenser ici, j'arrive à peine à mille francs par mois. J'aurais peur de devenir avare si je thésaurisais. Mes cinquante mille livres de rente suffiront à Guy. Et quelle joie, plus tard, pour lui, quand, se promenant dans ce pays, il y verra fleurir l'industrie, la paix et la joie ! Avec quelle ferveur il entrera dans une église élevée par sa mère ; combien il se sentira doucement ému en entendant des hommes aujourd'hui dans la force de l'âge, mais qui seront vieux quand il aura vingt ans, lui répéter : — Nous étions les habitants redoutés des Îles Sauvages, ignorant la loi, la morale et Dieu ; un prêtre vint, il nous apporta l'Évangile ; une femme votre mère, mit le pied sur nos îles, et Dieu eut une maison, les petits une école, les naufragés un abri... Soyez heureux comme votre mère fut bénie !

— Oui, Madame, oui, répondit avec attendrissement l'abbé Gabriaic, et les bénédictions des pauvres vous vaudront la félicité en ce monde.

— Quel dommage que vous ne soyez pas un homme, ma cousine ! s'écria Georges.

— Pourquoi, Monsieur ? demanda Thécia.

— Vous eussiez fait un excellent prédicateur.

— Je ne me fais l'illusion de convertir personne, Monsieur, répliqua-t-elle d'une voix plus grave. S'il se trouvait ici des étrangers, je n'ose-

rais m'exprimer de la sorte. J'ai cru n'avoir autour de moi que des amis et des parents...

— Croyez bien, ma cousine...

— Eh ! Monsieur ! n'ajoutez rien de plus. Qui ne se sent point blessé n'a pas besoin de recevoir d'excuses.

— Reprenons nos plans, dit l'abbé Gabriaic d'une voix conciliante.

La discussion continua, mais la raillerie de Georges laissait dans les esprits une tristesse vague. Georges comprit la faute qu'il venait de commettre en cédant à ce même mouvement d'avarice et de colère qui pousa Judas à s'irriter de la prodigalité de Madeleine, versant du baume sur les pieds de Jésus.

Au moment où on se sépara, M. Hervius essaya de se rapprocher de Thécia, mais elle se détourna sans affectation, et s'appuya sur le bras du capitaine pour gagner le premier étage.

— Suis-je donc incapable de tout, même de jouer la comédie ? se demanda Georges en remontant chez lui.

Après s'être adressé de violents reproches sur sa maladresse, il se jura de réparer le mal commis. En effet, dès le lendemain il ramena le premier la conversation sur les projets de la jeune veuve, les travaux dont son frère prendrait la haute direction, la fabrique qu'il dirigerait à son tour. Thécia l'écoutait sans répondre, cessant parfois son travail et l'obser-

vant alors avec une tenacité embarrassante. Elle cherchait la franchise dans le regard, la loyauté dans la parole, le dévouement au fond du cœur, la vérité sous l'écorce des mots. Et toujours il lui semblait que la voix sonnait faux comme les cloches fêlées, que la prunelle se baissait incertaine sous l'éclair inquisiteur de la sienne, que la bouche grimait en essayant de sourire.

Cette disposition à la défiance n'échappa point au jeune homme ; mais sa résolution était prise, résolution désespérée. Il triompherait des dédains de Thécia à force de patience et d'adresse. Peut-être, s'il eût connu l'engagement tacite qui liait à son frère, aurait-il renoncé à ses projets ; mais par un égal sentiment de délicatesse, chacun d'eux lui en faisait mystère. Raymond aurait cru profaner son secret en le partageant.

Des indices vagues un soupçon latent pouvaient revenir à la pensée inquiète de Georges, mais il se répétait alors pour se rassurer que s'il avait excité un accord de famille entre son frère et sa cousine, il en serait déjà prévenu.

De son côté il gardait le silence. Et cependant la situation se tendait. Thécia commençait à voir clair au milieu des ténèbres de cette âme. Elle ne tarderait point à s'expliquer de ce qui l'inquiétait avec son oncle et Raymond. Une crainte

ourde agitait également celui-ci. Certains regards de son frère, de fugitives expressions de physionomie lui révélaient une partie du mystère de son cœur troublé. Il résolut, afin de ramener le calme dans une maison jadis si heureuse, de s'expliquer avec Georges la première fois qu'il en trouverait l'occasion.

Le capitaine n'osait s'avouer que l'arrivée du second fils de Robertine avait jeté un grand trouble dans sa vie. En dépit de ses efforts, sa vraie nature de forban et d'aventurier reprenait le dessus quand il se trouvait seul avec Primangnet. Il ne savait point comme Raymond combiner une savante partie d'échecs, mais les cartes ou les dés ranimaient en lui cette frénésie du jeu qui le rendait à demi fou, quand il risquait dans un tripot l'argent gagné en faisant la traite des coolies. Ses mains tremblaient, l'émotion le prenait à la gorge, il se penchait en avant, avides, anxieux, des exclamations soudes s'échappaient de ses lèvres, et Primangnet, un coude appuyé sur la table, plongeait un regard scrutateur dans les prunelles de Georges, et s'épouvaient d'y lire.

(A suivre)

SOMMAIRE

Le Carmel de Carthage
Agriculture
Congrès médical de Washington
FÉLIX LANTIER—Le crime des Glénans
Une réplique
La campagne présidentielle
Statistique
Petite Gazette.
Dépêches
Sentences fausses v. le sens.
Guide des voyageurs—Voir 4ème page
Et ces nouvelles

ANNONCES NOUVELLES

Cour Supérieure—Fiset, Burroughs & Campbell
On demande—S et H. Borbridge
Compagnie manufacturière de Drum—James Thomson

CANADA

QUEBEC, 1er Septembre 1887

UNE REPLIQUE

L'Electeur a voulu payer d'audace et pallier les scandales de Rimouski. Et en même temps il a jugé bon de prodiguer l'injure à M. I. N. Belleau. Mal lui en a pris

M. Belleau le défie de reproduire les témoignages écrasants donnés à l'enquête de Rimouski, et lui présente un résumé des faits qui met dans un très beau jour M. Martin et ses amis.

Il s'agit de l'affaire du dépôt. Voici comment M. Belleau l'expose : Monsieur le Rédacteur, Je viens de lire dans l'Electeur d'hier un article dans lequel ce journal me prend à partie pour la part que j'ai prise professionnellement dans les procédures de la contestation de Rimouski.

Si le piètre avocat qui rédige l'Electeur veut se donner la peine de communiquer à ses lecteurs les affidavits et les témoignages produits dans la cause, ceux-ci y constateront :

1. Que le consentement signé par les pétitionnaires et le défendeur pour retirer le dépôt a été remis à M. Martin lui-même et adressé par ceux-ci à M. Charles Langelier avec prière de le transmettre au gouvernement.

2. Que le chèque a été adressé par le département des terres à M. Martin lui-même. (sic)

3. Que M. Martin lui-même a demandé au protonotaire de tenir tous ces procès secrets, ce à quoi celui-ci a obtempéré avec beaucoup de grâce en mettant les papiers dans sa poche, au lieu de les produire au dossier.

4. Que à l'ouverture de l'enquête, M. Martin, pour prouver sa bonne foi, a demandé le renvoi de la pétition vu que le dépôt avait été retiré par les pétitionnaires. Je ne tiens pas absolument à ce que M. Martin rougisse de sa conduite. Cela le regarde.

Libre aussi à l'Electeur de trouver la transaction parfaitement honorable. Tout cela dépend des notions d'un chacun sur les questions d'honneur et d'honorabilité. Et je ne sens nullement le besoin de discuter ces choses pour autres fins que celles de la cause à laquelle j'ai eu l'honneur d'être associé.

Mais je garde le droit de récuser le jugement de l'Electeur sur les commentaires que j'ai pu faire devant la cour, tant qu'il n'aura pas prouvé sa bonne foi en mettant devant ses lecteurs les pièces et les dépositions qui en ont été l'objet.

Il ne le fera pas. Soyez en bien sûr. Il est vrai qu'il n'y a eu ni règle, ni ordre de cour contre M. Martin. Mais il est vrai aussi que l'enquête sur cet incident n'est pas encore terminée.

qu'à partir de cette époque les hôtels sont fermés et la ville déserte.

Le comité se compose de trente-quatre membres, représentant chacun un des districts électoraux de l'Etat. Il va sans dire que cette réunion sera l'occasion de pourparlers préparatoires sur les différents sujets à l'ordre du jour, notamment sur les candidatures à proposer. Il n'existe d'ailleurs dans la politique courante aucun sujet de discorde ou d'agitation sérieuse. Il n'y a même pas apparence de dissidence marquée sur les candidatures en vue. Trois des fonctionnaires d'Etat dont le mandat expire ne peuvent pas être réélus parce qu'ils sont à la fin de leur second terme et qu'un troisième terme est contraire à la tradition démocratique. Il y aura donc lieu à trois nominations nouvelles, celles de contrôleur, d'atorney général, et d'ingénieur d'Etat. Il est probable que les autres titulaires seront continués en fonctions, attendu qu'il est généralement admis qu'ils satisfont aux conditions de leur emploi, et qu'il n'apparaît aucune concurrence sérieuse pour leur disputer devant les électeurs.

STATISTIQUES MORTUAIRES

Le dernier livre bleu paru donne un état des statistiques mortuaires pour l'année 1886. Ce rapport renferme des renseignements très intéressants.

La fin de l'épidémie de la variole en 1885 n'a cependant pas manqué de laisser quelques décès survenus en 1886. Il y a eu en 1886 par la variole les décès suivants :

Table with 2 columns: City and Number of deaths. Rows include Ottawa (13), Montréal (63), Toronto (1), Québec (1), Halifax (1), St-Hyacinthe (38), and Soré (26).

Une autre cause fréquente de maladie est la diphtérie. Elle a causé 46 décès à Ottawa et un nombre beaucoup plus considérable à Montréal en considération de sa population.

Voici le total des décès dans les principales villes du Canada, en 1886 :

Table with 2 columns: City and Number of deaths. Rows include Ottawa (945), Montréal (5,314), Toronto (2,546), Québec (2,143), Hamilton (855), and Kingston (292).

On devra remarquer qu'Ottawa, avec une population évaluée à 32,857 âmes, a eu 945 décès dans l'année, pendant qu'Hamilton, dont la population est de 41,280 âmes, n'a eu que 855 décès.

Une explication de ce fait se trouve dans un autre tableau du même rapport et qui nous fait connaître le nombre des décès des enfants naturels en 1886.

Table with 2 columns: City and Number of deaths. Rows include Montréal (642), Québec (181), Ottawa (153), Toronto (8), and Hamilton (13).

PETITE GAZETTE

Les propriétés foncières dans Sherbrooke sont évaluées à \$1,795,700, ce qui fait une augmentation de 78,815 sur l'an dernier. Il y a en tout 880 propriétaires dans la ville, soit un propriétaire par vingt habitants. La population totale est portée à 8,861 âmes. On compte vingt-quatre avocats pratiquant dans Sherbrooke; onze médecins, cinq notaires, deux dentistes et un arpentier. Il y a vingt-et-une compagnies d'assurance contre le feu, neuf sur la vie, quatre contre les accidents. Sherbrooke possède aussi une association de garantie et de prêts.

M. L. J. Pitan, avocat à Somerses, est décédé le 26 août courant.

Le Dr Jukes, médecin en chef de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, est à Ottawa. Dans une entrevue il a dit : qu'avant la chute de Batoche, il était informé que le Canada était pour avoir une des plus terribles guerres sauvages des temps modernes. Il prétend que la victoire du général Middleton a fait tomber une conspiration bien ourdie de tous les sauvages du Nord-Ouest ainsi que de leurs alliés des Etats-Unis à l'ouest du Missouri. Les Chinooks

des Montagnes Rocheuses avec les Têtes Plates de la côte du Pacifique avaient consenti à combattre l'ennemi commun. Le Dr Jukes dit qu'il croit que les sauvages étaient informés de tout ce qui se passait à la frontière aussi vite que les blancs.

MAGNIFIQUE CADEAU

Le 25 août, jour anniversaire de l'installation de Mgr Gravel, Evêque de Nicolet, le clergé du Diocèse a présenté à Sa Grandeur un magnifique service à dîner en porcelaine, pour 24 couverts, contenant au delà de 300 pièces sur chacune desquelles sont gravés les initiales de Mgr J. E. G.

Une adresse a été présentée à Mgr par M. le grand Vicairé Suzor. Mgr a répondu avec émotion à cette adresse, bénissant Dieu des nobles sentiments qui animent tous les prêtres du Diocèse à son égard, et se réjouissant de l'union la plus parfaite et de la paix qui existent dans le clergé du Diocèse. Il a dit, qu'aux pieds du Souverain Pontife, il ne manquera pas de faire connaître à Sa Sainteté les vives sympathies qu'il a toujours rencontrées dans le Diocèse parmi le clergé et parmi les diocésains. Ces bonnes nouvelles réjouiront le cœur du Saint-Père qui accordera une ample bénédiction à tous ceux qui composent le Diocèse. Mgr a été vivement touché de cette nouvelle preuve de bonnes dispositions de la part de son clergé.

Contribution au Tableau de St-Jean-Baptiste

Table with 2 columns: Name and Amount. Rows include M. Aurélien Ducharme (\$522.53), M. de Tingwick (\$50), De Bécancour (\$50), and R. C. Richard (\$5.00).

En tout \$528.78 ; évidemment c'est un coup manqué

Comment avec cette somme produire une œuvre originale de quelque valeur, y joindre un cadre convenable, expédier le tout en Terre-Sainte, et de plus, donner à chaque souscripteur de \$1 une photographie du tableau, bête dans la grotte même de St. Jean-Baptiste ? La chose est absolument impossible.

Je m'étais figuré qu'en faisant un appel au peuple Canadien, approuvé par l'autorité ecclésiastique, en faveur du saint Patron de notre nationalité, on allait faire écho de toutes parts, et que chacun allait s'empresser d'envoyer son obole. Il fallait si peu de chose ; un quart de centin par tête, j'en avais de reste. Mais je n'ai pas tardé à reconnaître que ma voix demeurerait à peu près sans écho. Que faire alors, abandonner le projet ? Mais j'avais reçu de si généreuses contributions de certains quartiers, comment restituer le produit de collectes recueillies par de minimes sommes ? Force me fut donc de renouveler mes appels et d'insister davantage. Mais aujourd'hui, à bout d'efforts, je reconnais que c'est une affaire manquée, que le projet ne peut être exécuté tel que conçu d'abord. Voici donc la détermination à laquelle j'en suis venu :

Le tableau sera fait, plus simple que primitivement tracé ; le cadre sera supprimé, et les photographies seront réduites à la grandeur des cartes de visite ordinaires. Mais me voici en face d'un nouvel embarras non moins pénible. Comment aller mettre au bas de ce tableau : LES CANADIENS-FRANÇAIS AU PATRON DE LEUR NATIONALITÉ ; cette offrande incomplète, si mesquine, si peu remarquable (sans cadre) ne sera-t-elle pas compromettante pour notre honneur national ? Ne ferai-je pas mieux de mettre au bas : Offrande de quelques Canadiens-français. Je désirerais beaucoup avoir à ce sujet l'opinion de certains contributeurs ou autres.

Le tableau est en voie d'exécution et pourra être confié au pèlerinage qui doit partir pour les Lieux-Saints, vers la fin de novembre prochain.

J'ai tout lieu de croire que le puissant protecteur de notre nationalité me tiendra compte de mes efforts et saura aussi récompenser la générosité de ceux qui ont voulu l'honorer par leurs contributions. Oh ! si on voulait comprendre la chose, il serait encore temps de trouver une issue aux embarras que je viens de signaler. Si l'on voulait se montrer aussi empressé de contribuer à cette bonne œuvre qu'on le fait pour satisfaire sa curiosité ou ses plaisirs, il ne serait pas nécessaire de faire appel à toute la nation pour cette fin, une seule ville, une seule bourgade suffirait pour atteindre le but.

Que messieurs les curés, puisqu'il s'agit d'une œuvre religieuse, recommandent donc l'affaire à leurs ouailles, s'ils ne l'ont déjà fait ; \$4 par paroisse suffirait pour faire atteindre le but. Et qu'est-ce que \$4 pour une paroisse ? Donnons-nous tous la main pour honorer notre Saint-Patron, et nous nous

assurons si puissante protection pour demeurer toujours catholiques sincères et véritables Canadiens, enfants de St-Jean Baptiste.

L'abbé PROVANCHER. Cap Rouge 30 août 1887.

N. B.—Les journaux qui s'intéressent à la bonne œuvre sont priés de reproduire.

DÉPÊCHES

SAISIE D'UN VAPEUR CANADIEN

Suspension Bridge, N.-Y., 31.—Le percepteur des douanes ici a fait saisir le steamer canadien Hastings, à Lewiston, pour violation des lois de la navigation en transportant des passagers de Lewiston et Olcott, dans les ports américains.

LA QUESTION DES PÊCHERIES

Washington, 31.—L'assistant-secrétaire Porter a dit aujourd'hui que des négociations relatives aux pêcheries sont en progrès depuis longtemps. Mais quelle est la nature de ces négociations ? C'est, dit M. Porter, ce qu'il ne conviendrait pas de faire connaître maintenant. Le but de ces négociations est d'arriver à un règlement satisfaisant des difficultés survenues entre l'Angleterre et les Etats-Unis au sujet des pêcheries.

On n'est pas encore arrivé à aucune conclusion et quand y arrivera-t-on, si jamais conclusion il y a, c'est ce qu'on ne peut dire, d'après M. Porter. En vertu des lois actuelles, le gouvernement n'a pas le pouvoir de nommer une commission ou d'en créer une. Tout ce qu'il peut faire c'est d'arrêter un règlement de paix et d'en fixer les détails. En faisant des négociations de cette nature, les fonctionnaires réguliers du département seront employés.

RÉUNION DES EMPEREURS

Berlin, 31.—On croit ici que l'empereur Guillaume rencontrera le czar à Gastein.

POLITIQUE ANGLAISE

ELECTION D'UN CONSERVATEUR

Londre, 31.—L'élection qui vient d'avoir lieu dans la division Ramsey Nord de Huntingdon s'est terminée par la victoire du candidat conservateur sur M. Saunders, gladstonien. Le vote a été de 2,700 contre 2,434. Aux dernières élections générales, M. Mollwoes, conservateur, avait été élu sans opposition, et comme les libéraux cette fois-ci ont failli emporter d'assaut cette division électorale, ils considèrent ce résultat comme une preuve additionnelle du changement de l'opinion publique en Angleterre en faveur de la politique irlandaise de Gladstone.

Aux Communes cette après-midi le vote pour la charge de secrétaire d'Irlande a été de 110 pour 255 contre.

EXÉCUTION DE PRANZINI

Paris, 31.—Pranzini, le meurtrier de madame Regnault, sa servante et l'enfant de cette dernière, a été guillotiné à cinq heures ce matin. Il n'a pas fait d'aveu avant de monter à l'échafaud. Une foule énorme s'était réunie dans les alentours du lieu de l'exécution durant toute la nuit. Cette foule criait et faisait un tapage d'enfer. Le bruit était énorme lorsque l'aumônier qui devait assister à l'exécution arriva à 4.30 h. du matin. La foule était si compacte qu'il eût beaucoup de peine à arriver jusqu'à la porte de la prison.

Pranzini s'est rendu de sa cellule à l'échafaud d'un pas ferme et avec un air provocateur.

Lorsque les exécuteurs de la justice le saisirent il résista et fit une lutte désespérée. Il demandait qu'on le laissât tranquille. Les bourreaux parvinrent à vaincre ses résistances et l'étendirent et le garrotèrent sur l'échafaud. Puis le terrible couteau partit. Il descendait d'abord avec une lenteur terrifiante, puis le mouvement s'accéléra et la tête du meurtrier roula dans le panier.

Durant l'exécution, la foule s'est montrée constamment tumultueuse.

Plus récent.—Les géoliers éveillèrent Pranzini à 4.45 a. m. Le révérend père Beaunesse, aumônier de La Roquette, entra dans sa cellule et l'exhorta à être courageux.

Pranzini lui répondit qu'il n'avait pas peur, mais qu'il regrettrait que la seule faveur qu'il avait demandée, voir sa mère, lui avait été refusée.

Il a de nouveau protesté de son innocence et a refusé de se confesser à l'aumônier. Il a dit à ce dernier : "vous faites votre devoir, je ferai le mien".

Pendant qu'on l'habillait pour l'échafaud, il a déclaré qu'il était content qu'on lui enlève la vie et qu'il préférerait la mort à la servitude pénale à perpétuité.

Il a reproché au chef de la police Taylor d'avoir assigné ce qu'il appelle des témoins faux contre lui, lors du procès.

Quand on l'a conduit à l'échafaud, il est resté calme et a fait preuve de beaucoup de courage.

Il embrassa le crucifix que lui a présenté l'aumônier, mais il a refusé d'embrasser le dernier, quand il lui donna le baiser de l'éternité. Pranzini était alors au plus fort de sa résistance et on allait le jeter sous la guillotine.

La tête du supplicié fut placée dans une voiture et menée au grand galop au cimetière d'Ivry, où elle fut inhumée après les cérémonies d'usage.

La faculté de médecine a réclamé le cadavre qui lui a été remis.

Sentences fausses v. le sens

COMMUN PRATIQUE

Les prétentions professionnelles sont souvent faussées par des sentences dogmatiques, tandis que le sens commun se contente d'être correct sans elle.—Ceci est surtout vrai en ce qui regarde la Science médicale ; et la supériorité du

seus commun pratique sur le système adopté par les purs esclaves du précédent a été surabondamment établie par les succès à réputation universelle des remèdes d'Holloway.

Cet homme extraordinaire est surtout apprécié en Espagne et dans tous les coins de l'Amérique du Sud. Le peuple Espagnol sait que ces préparations guériront avec une complète certitude tous ces cas qu'on considère comme désespérés. Un succès immense a suivi l'emploi des Pilules dans les fièvres violentes et dans les maladies sévères et dangereuses des intestins, maladies qui prédominent plus ou moins dans ces pays durant l'été et l'automne. De fait, leur action dans les désordres de ce genre tient presque du miracle. Le Signor Jose Martinez, gentilhomme de la Havane, récemment arrivé à Cadix, a raconté dans la presse que durant son voyage il fut pris de fièvre maligne, accompagnée de vomissements, purgation, et d'une terrible douleur et constriction des boyaux. Le médecin du vaisseau crut son cas sans ressources, et comme dernier moyen, eut recours à une boîte de pilules d'Holloway qu'il gardait dans sa boîte à médicaments, et en administra une dose au malade.—Depuis lors, suivant son récit, il entra en convalescence, et avant que le vaisseau fût entré en rade de Cadix il était parfaitement bien.

Des faits comme celui-ci rendent les preuves inutiles, et on en trouve de semblables dans les journaux du Mexique, du Brésil, de l'Amérique Centrale, du Pérou, du Chili, de Buenos Ayres, et de toute l'Amérique espagnole. La réputation de l'Onguent n'est pas moins établie ni moins connue comme moyen d'enlever les pustules de la peau, la scrofule et tous les désordres extérieurs. Nos femmes s'en servent avec confiance pour enlever les taches superficielles de la peau, car elles savent qu'il ne renferme aucune substance délétère ; et comme curatif de familles pour diminuer les inflammations externes, et guérir les plaies et excoriations, on le regarde comme supérieur à toute autre application externe.

Moleworth Times.

Echos & Nouvelles

Juges de paix

Il a plu à Son Honneur le lieutenant gouverneur, de nommer juges de paix les messieurs dont les noms suivent :

District de Québec.—MM. Gilbert Baillargeon et Thomas Lizotte, de Sainte-Pétronille de Beaulieu.

District de Kamouraska.—Jean Baptiste Beaulieu, écuyer, notaire, de Saint-George de Cacouna, comté de Témiscouata.

District de Chicoutimi.—Clarence Hamilton, écuyer, de la Longue Pointe, comté de Saguenay.

Personnel

Sont arrivés hier matin à Québec et se sont inscrits au St-Louis : MM. Oscar et Alf. J. Coffigny, de Paris ; Leopoldo Golecochea et sa femme, Francis Arenbia, Luis Estevez et sa famille, et Juan Pedro et sa famille, tous de la Havane.

Déserteur

Un malade de l'Asile de Beauport, du nom de George Lambert, a déserté de la maison avant-hier.

Voici à quel signalement il correspond : Taille 5 pds 4 pes ; brun, moustaches noires ; pantalon de tweed gris fer ; chemise de flanelle grise ; veste brune ; pas de blouse ; savates en tweed brun ; bas gris.

Médecin

Le docteur Joyal, professeur à l'Université-Laval, qui a étudié trois ans à Paris, vient d'arriver à Montréal où il va exercer sa profession.

—La Salsepareille d'Ayer contient de l'iodure de potassium et du fer, ainsi que les meilleures plantes connues pour purifier le sang.

Mort subite

Un grand nombre de pèlerins irlandais d'Ottawa sont descendus hier à Ste-Anne de Beauport, à bord du Canada, et au retour ils sont arrêtés à Québec. Au moment du départ, vers cinq heures, les pèlerins se rembarquaient, lorsque l'un d'eux, un jeune homme de 17 ans nommé O'Connor, s'est affaissé dans le bateau et est mort aussitôt. Le malheureux garçon était dyspeptique, et l'on suppose que le voyage au grand air ayant excité son appétit, il aura peut-être mangé un peu plus que son état de santé ne le permettait. Ce pénible événement a jeté la consternation parmi les pèlerins.

Visite d'adioux

Hier matin, Son Eminence le cardinal Taschereau est allé, accompagné de Mgr Legaré, faire une Visite d'adioux à Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province, qui s'embarque aujourd'hui pour l'Europe avec sa famille.

—Pour toutes les maladies bilieuses et miasmiques, l'Ague Cure d'Ayer procure une guérison certaine, absolue, radicale.

Mariage

Mardi à l'église de Notre Dame de St-Hyacinthe, avait lieu le mariage de M. J. T. Bergeron, l'un des propriétaires du "Bon marché" en cette ville, et de Mlle Marie Louise, fille aînée de l'honorable B. de LaBruère, président du Conseil Législatif.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le Revd. M. O'Donnell, curé de St-Denis, qui prononça avec l'éloquence qu'on lui connaît une belle allocution de circonstance.

Un chœur bien exercé rendit avec beaucoup d'effet, tout durant la messe,

plusieurs pièces de chant. Une foule nombreuse assistait à la cérémonie.

Au sortir de l'église, parents et invités allèrent en compagnie des nouveaux époux prendre le déjeuner à la Villa du Bocage, résidence de l'hon. B. de LaBruère.

L'heureux couple quittait St-Hyacinthe quelques heures plus tard emportant dans sa tournée de noces les souhaits de bonheur de tous.

Donnez-leur une chance !

C'est-à-dire, à vos poumons. Aussi à tout votre système respiratoire. C'est une machinie vraiment merveilleuse. Elle ne comprend pas seulement les plus grands tuyaux pour le passage de l'air, mais des milliers de petits tubes et des cavités qui y sont emboîtés.

Quand ceux-ci sont embarrassés et étranglés de matières qui ne devraient pas s'y trouver, vos poumons ne sauraient faire la moitié de leur ouvrage. Et ce qu'ils font, ils ne peuvent le bien faire.

Appelez les refroidissements, toux, croup, pneumonie, catarrhe, consommation ou maladies de la gorge, du nez ou de la tête ou des poumons, ce sont toutes de mauvaises maladies. On doit s'en débarrasser. Il y a précisément un moyen sûr de le faire. C'est de prendre le Syrop Allemand de Boschee, que tout droguiste vous vendra pour 75 cents la bouteille. Quand bien même tout autre remède vous aurait fait défaut, vous pouvez compter celui-ci comme infaillible.

Dix-neuvième concours

de l'Association de tir à la carabine du comté de Québec (87e bataillon à St-Ambroise, le 30 Août 1887.

Patrons : L'hon. Sir A. P. Caron, C. C. M. G. ; Vice Patron : T. Chase Casgrain, Ecr., M. P. P. ; Membre honorifique : Capt. Arch. Fages, B. " B. " R. A. C. ; Président : Lt. Col. Jos. Laurin, D. R. C. Q.

PRIX Médaille offerte par le Président, gagnée par le Capitaine H. Octave Roy, Adjt.

ter Concours (400 et 500 verges)

Table with 2 columns: Rank and Name/Score. Rows include 1er Prix Lt. Col. V. Laurin (\$9.00), 2me Soldat P. Renaud (8.00), 3me Capt. L. N. Laurin (7.00), 4me Lieut. Luc. Roulier (6.00), 5me Capt. A. Roulier (5.00), 6me Jos. Blondeau (4.00), 7me Sergt. A. Mailly (3.00), 8me Sergt. Q. M. Mailly (2.00).

2ème Concours (400 et 600 verges.)

Table with 2 columns: Rank and Name/Score. Rows include 1er Prix Sergt. Maj. Mailly (\$9.00), 2me Capt. Jos. Blondeau (8.00), 3me Soldat Frs. Delisle (7.00), 4me Major N. Dorion (6.00), 5me Lt. Col. V. Laurin (5.00), 6me Sergt. Q. M. Mailly (4.00), 7me Sergt. A. Mailly (3.00), 8me Soldat Jos. Drolet (2.00).

Concours spécial Médaille en argent offerte par T. Chase Casgrain, Ecr., M. P. P., gagnée par le Capt. L. N. Laurin.

Une coupe en argent offerte par le Capt. J. A. Fages, B. " B. " R. A. C., gagnée par le soldat Albert Huot.

3ème Concours (dit de Consolation)

Table with 2 columns: Rank and Name/Score. Rows include 1er Prix Soldat Pierre Paradis (\$3.00), 2me Arthur Gingras (2.00), 3me Philéas Mailly (1.00), 4me Major M. Fiset (1.00).

M. le Président a fait la distribution des prix sur le champ.

H. OCTAVE ROY, Capt. Adjt. Sec. Trés. A. T. C. Q.

Nos hommes riches

Les journaux ont beaucoup parlé des grandes fortunes acquises comparativement en peu d'années dans les différentes industries. Plusieurs de ces articles ont été écrits par des correspondants de journaux importants, et copiés par d'autres de moindre valeur. Les correspondants sont rarement des hommes versés dans les affaires et le tableau qu'ils font de ces hommes et de leurs affaires est uacine affaire dentelle : tel n'est pas le cas pour ceux que nous avons rencontrés. Nous constatons que lorsque des hommes ont fait de grandes fortunes par leur seul talent et leur seule industrie dans les affaires, ils ont su choisir avec sagacité et prévoyance telle genre d'affaires qui devait leur assurer le succès quand il s'y joignait le jugement. Aucun homme ne s'est montré devant le public comme modèle de réussite, tant sous le rapport de la richesse que sous celui de la grandeur des affaires (à l'exception des hommes de la bourse et de chemins de fer), avec plus d'avantage que le Dr G. G. Green de Woodbury, N. J.

Pilules d'Holloway

—Pureté du sang : Quand le sang est pur, sa circulation tranquille et égale, et les nerfs forts, nous sommes en bonne santé. Ces pilules possèdent un pouvoir merveilleux pour assurer ces qualités essentielles à la santé, en purifiant, régularisant, et renforçant les fluides et les solides. Les pilules d'Holloway peuvent être recommandées en toute confiance à toutes les personnes qui souffrent de désordres digestifs, tourmentées par des caprices de nerfs, ou de douleurs névralgiques. Elles corrigent l'acidité et les brûlements d'estomac, chassent le mal de tête, activent l'action du foie, et agissent comme alterants et doux apéritifs. Les personnes faibles et délicates peuvent les prendre sans crainte. Les pilules d'Holloway sont éminemment utiles aux invalides à constitution irritable, vu qu'elles élèvent l'action de chaque organe à son niveau naturel, et exercent universellement une influence calmante et sédative.

AVIS AUX MÈRES

Le "syrop calmant de Mme Winstow" devrait toujours être employé pour la détention des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille.

(C. bec, 4 m i 1887—121)

Bazar annuel

en faveur des pauvres de l'Hôpital du S.C. de Jésus, sous le patronage distingué de Son Éminence le Cardinal-Trahan, Archevêque de Québec, et de MM. les membres du clergé.

Ce bazar s'ouvrira lundi, le 5 septembre prochain, dans la salle Jacques-Cartier, Saint-Roch.

C'est avec une confiance illimitée que les SS. du S.C. de Jésus viennent, cette année encore, faire appel à la charité du public.

PROVINCE DE QUÉBEC Dans la District de Québec. COUR SUPÉRIEURE No 604

Le vingt-sixième jour d'août, mil huit cent quatre-vingt sept.

L'HONORABLE JUGE L. B. CARON, Les Révérendes Dames Religieuses Ursulines de Québec, corporation légale ayant son principal bureau et lieu d'affaires en la cité de Québec, Demanderesse.

La Compagnie du chemin à lisses de Québec à Gosford, corporation légale ayant son principal bureau en la dite cité de Québec, mais n'ayant pas maintenant de bureau ou lieu d'affaires connu. Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans les deux mois, FISET, BURROUGHS & CAMPBELL, S. P. C. BUREAU DU PROTONOTAIRE, Québec, 26 août 1887.

On demande bons ouvriers pour faire des harnais, des bottes sauvages. S'adresser à S. & H. BORRIDGE, 88, Rue Riéau, Ottawa, Québec, 29 août 1887—18 660

Université-laval L'OUVERTURE des cours de la Faculté des Arts aura lieu SAMEDI, 3 Septembre, J. C. K. LAFRAMME, Pte., Sec. U. L. Québec, 27 août 1887—6f 657

J. & W. REID FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPETERIE DE LORITTE FABRIQUENT la feuille pour lettres, le demi-feuille pour lettres, les cartes, les étiquettes, les enveloppes et à imprimer.

A la Papeterie des Postes On fabrique les cartons en bois pour le carton de paille, et autres de bois.

Ste-Anne de Beupré LE VAPEUR BIEVENU, Capitaine Barras, est disponible pour pique-nique et excursions, aussi pour pèlerinages à STE-ANNE DE BEUPRÉ.

Les organisateurs de pèlerinages trouveront des grands avantages en informant ce bateau, qui est solide et spacieux. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à vapeur du St-Laurent, quai St-André.

SUCCESSION REVD F. X. DELAGE ANCIEN CURÉ DE L'ISLET

TOUTE personne ayant quelques réclamations contre la succession de feu le Révérend François-Xavier Delage, ancien curé de l'Islet, ou devant quelque somme à la dite succession, est priée de s'adresser aux soussignés d'ici au 1er OCTOBRE prochain.

LOTURIE NATIONALE

Les tirages mensuels ont lieu le TROISIEME MERCREDI DE CHAQUE MOIS.

La valeur des prix qui seront tirés le MERCREDI, 21 septembre 1887

\$60,000

COUT DU BILLET Première Série - - - - - \$1.00 Deuxième Série - - - - - 0.25

LE SECRETAIRE, S. E. Lefebvre, 19, RUE ST-JACQUES MONTREAL, VICTOR MARIER, Agent pour la vente des Billets, 88, Rue d'Aiguillon, QUEBEC Québec, 29 août 1887— 594

DAME VROUV JOS. COTE MAGASIN DE CHAUSSURES 257, Rue St-Jean, 257 QUEBEC

ON trouvera toujours à ce magasin un assortiment complet de BONNES CHAUSSURES pour Dames, Messieurs et Enfants, à des prix très bas.

SPECIALITE POUR LES TOURISTES. BEHAN BROS. Grande vente pour clairer. CHALE en laine tricotée, CHALE à déjeuner, CHALE en laine de fantaisie, CHALE Fa scinateau, CHALE en cachemire Indien, CHALE Tartan, CHALE Broché.

BEHAN BROTHERS Maintenant en vente Au bureau du Courrier du Canada. HISTOIRE DE LA Paroisse du Cap Santé DE 376 PAGES, Par M. l'abbé F.-X. GATIEN. Prix 50 cents

Demande d'une institutrice POUR la municipalité scolaire de la Grosse-Île, le nombre d'élèves très limité, salaire assez élevé, à part quelques autres avantages. S'adresser au Dr F. Montgambert, ou à M. C. Lacl, président des Commissaires. Québec, 9 juillet 1887—726

Dernière Edition

MALHONNETE On lit dans la Patrie : Le Courrier du Canada reproche à l'hon. M. Mercier, d'aller rendre ses hommages aux curés des différentes paroisses échelonnées sur le chemin de fer du Lac St-Jean.

La Patrie fausse impudemment nos paroles. Nous n'avons pas reproché à M. Mercier d'aller faire visite à MM. les curés; nous lui avons reproché d'en faire un sujet de ridicule réclame. Voici nos paroles :

" Certes, c'est une excellente chose que d'aller dans chaque paroisse, rendre ses hommages au pasteur spirituel. Mais en même temps, c'est chose trop naturelle pour qu'il soit besoin de le crier sur les toits. Et M. Mercier s'est placé dans un drôle de jour, en faisant annoncer d'une façon si pompeuse ce simple devoir de courtoisie.

C'est ainsi que nous avons reproché à M. Mercier d'aller visiter les curés. Comment qualifie-t-on le procédé de la Patrie ?

D'après un relevé fait par Mgr Grandin, il y aurait 15,000 sauvages appartenant à la religion catholique au Nord-Ouest.

Nous accusons réception du premier Annuaire du Grand et du Petit Séminaire de Rimouski. Il contient des détails très intéressants sur l'histoire et l'organisation de cette belle institution. Durant l'année académique 1886-1887 le grand séminaire comptait 26 séminaristes, et le petit séminaire 102 élèves.

Mariage Hier matin a eu lieu à l'évêché de Montréal le mariage du Dr Brodeur avec Mile Prévost. Sa Grandeur Mgr Fabre, Archevêque de Montréal, officiait. Le major I révoit tenait lieu de père à la mariée, et M. Christophe Brodeur accompagnait la mariée.

Travaux publics Notre palais législatif déjà si remarquable par ses colossales proportions et la beauté de son architecture aura revêtu dans quelques semaines sa dernière parure. Ses tourelles d'un si magnifique effet seront décorées par des artistes particuliers que l'entrepreneur, M. Charlebois, a l'intention de faire venir de Belgique.

Convent incendié Le couvent de St Joseph de la Beauce, a passé au feu à midi hier. Les flammes ont pris origine dans la buanderie. On n'a pu rattrapper que quelques meubles et effets. L'édifice était assuré pour \$8,000 à la Compagnie d'Assurance de la Queen. Les pertes sont de \$10,000 environ.

Nouvelles d'Ottawa LA LUTTE ELECTORALE Ottawa, 31—M. Schreiber, gérant général des chemins du gouvernement, partira pour les côtes du Pacifique pour une tournée d'inspection d'ici à quelques jours.

Militaire Le capt. J. E. Demers commandant la 4ième compagnie du 17ième Bataillon, est parti hier pour l'école d'Infanterie de St Jean d'Iberville où il va compléter ses études militaires. Le capt. Demers a obtenu ses certificats en 1884.

QUELQUES CONSEILS POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS Doses — Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 3 pilules, énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pilules d'Ayer. On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues. PRÉPARÉES PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente chez tous les Pharmaciens.

La Véritable Eau de FLORIDE — DE — Murray & Lanman. LE PLUS ENQUIS de tous les Parfums pour la Toilette. Supérieure à « l'Eau de Cologne » par la délicatesse de son arôme et la fraîcheur et permanence de son parfum sur le Mouchoir.

LES PILULES DE BRISTOL PUREMENT VÉGÉTALES sont le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Dyspepsie.

EST UN REMÈDE INFALLIBLE pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'Impureté du Sang, le Rhumatisme, les Plaies invétérées et toutes les Affections de nature éruptive, serofuleuse ou syphilitique.

GRANDE LOTERIE EN FAVEUR DU Curé de St Ubalde Pour venir en aide à la Construction d'un presbytère ET AU Paiement de la dette de l'Eglise. CONDITIONS : 10. Lui faire parvenir la somme de 25 cents ou plus, ou remettre cette somme aux porteurs de listes revêtus de sa signature.

Frechon, Lefebvre & Cie 1645, Rue Notre-Dame Montréal

ORNEMENTS D'EGLISES. GRANDE REDUCTION Pour le temps des Vacances Assortiment des plus complets et des plus variés de tout ce qui sert au culte et à l'ornementation des églises.

En déchargement Maintenant de la Barque "PEERESS" de New Castle 400 TONNES DE MEILLEUR CHARBON Deux fois tamisé Pour l'usage des "FORGERONS" Aux plus bas prix du Marché ! ROBT BORLAND & CO 116, Rue St-Pierre, Québec.

CREDIT PAROISSIAL C. B. LANCTOT, 1664, Rue Notre-Dame MONTREAL, P. Q. Manufacturier de Statues de tous genres, Magnifiques choix de chasubleries, calices, ciboires, bronzes Importateur d'ornements, bronzes, orfèvreries d'Eglises, Soies, Mérinos, etc.

Publications Importantes LE PIANO DE R. S. Williams & Son N'OUS avons le plaisir de recevoir de la Librairie de J. A. Langlais, les livres suivants qui étaient désirés depuis longtemps et nous félicitons M. Langlais d'avoir comblé cette lacune.

J. A. Langlais, LIBRAIRE-ÉDITEUR, 177, rue St-Joseph, St-Roch, Québec Québec, 29 Mars 1887 561

GRANDE EXPOSITION PROVINCIALE DES PRODUITS de l'Agriculture, de l'Industrie et de l'Horticulture et des Pêcheries SE TIENDRA EN LA CITÉ DE QUÉBEC, Du 5 au 9 SEPT. Prochain \$25,000 offert en prix

LOUIS JOBIN, tuteur COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

Heures des offices du Dimanche ET DES JOURS DE FETES

DANS LES Eglises catholiques de Quebec. Haute-Ville BASILIQUE.—R. M. Jos. Auclair, curé.—Rues Buade et LaFabrique.

MESSES BASSES : 5 hrs, 6 hrs, 7 hrs, 8 hrs.—GRAND-MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES 2 1/2 hrs P. M.

CONGREGATION N.-D.—R. P. Saché, Sup.—Coin des rues Dauphine et d'Auteuil.

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 6 hrs et 7 hrs A. M.—SALUT : 5 hrs P. M.

CHAPELLE DU SEMINAIRE. MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 6 hrs, 6 1/2 et 7 hrs A. M.

EGLISE ST-PATRICE.—R. P. M. S. Burke, Supérieur.—Rues St-Stanislas et McMahon.

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 7 hrs, 8 hrs A. M.—GRAND-MESSE : 10 hrs A. M.—VÉPRES : 7 hrs P. M.

CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU.—R. M. J. Beaulieu, Chapelain.—Rue Charlevoix.

MESSE BASSE 6 hrs A. M. VÉPRES : 2 1/2 hrs P. M.

CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE.—Carré Notre-Dame. Chapelain : R. M. J. B. C. Dupuis.

MESSES BASSES : 6 1/4 hrs et 7 hrs A. M. Semaine : 6 1/2 hrs et 7 hrs A. M.

Faubourg St-Jean EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE.—R. M. F. X. Plamondon, Curé.—Rue et faubourg St-Jean.

GRAND-MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.—ARCHICONGRÉGATION : 7 hrs P. M.

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 7 hrs, et 8 hrs A. M.

CHAPELLE DU BON PASTEUR.—Chapelain.—R. M. A. A. Blais.—Rue de Lachetrolière.

MESSE BASSE : 6 hrs A. M. SALUT : 4 heures P. M.

CHAPELLE DES SŒURS DE LA CHARITÉ.—R. M. E. Bonneau, Chapelain.—Rue Richelieu.

MESSE BASSE : 6 hrs A. M.—SALUT : 5 hrs P. M.

CHAPELLE STE-BRIGITTE.—Grande Allée, Rue St-Louis.

MESSE BASSE : 7 hrs A. M.—SALUT : 4 hrs P. M.

St-Roch EGLISE ST-ROCH.—R. M. F. H. Bélanger, Curé.—Rue Josep et de l'Eglise.

MESSES BASSES : 6 hrs, 6 1/2 hrs, 7 1/2, 8 1/2 hr A. M.—GRAND-MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.—R. P. Jodoin, Directeur.—Rue Hermine.

Congrégation pour les hommes.—MESSE BASSE 6 1/2 hrs A. M.

Congrégation des jeunes gens.—R. P. Boissonnault, directeur.—MESSE BASSE à 7 hrs a. m. s. Ces deux messes sont pour les congréganistes seulement.

Guide des Voyageurs Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN DÉPART DE QUÉBEC Train local à 9 h. a. m., arrivée à Trois-Rivières à 11.45 a. m., et à Montréal à 3.30 p. m.

Train Express direct à 3.30 h. p. m., arrivée à Trois-Rivières à 5.30 et à Montréal à 9.10 p. m.

Train Express direct à 10.03 h. p. m. arrivée à Trois-Rivières à 1.50 h. a. m., et à Montréal à 6.30 h. a. m.

Les trains du dimanche partant de Québec pour Montréal à 3.30 heures p. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.15 a. m.

Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie à 2.30 p. m. Pour la Riv. du Loup à 5.05 p. m.

GRAND-TRONC TRAIN MIXTE 2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR 5.30 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island, Poud, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest, de l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les jeudis, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la malle.

Prix du passage de Québec : Cabine \$60, et \$80 ; Cabine secondaire : \$30 ; Entrepôt : \$20.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE Le Miramichi partira de Québec mardi, le 6 septembre, à 2 h. p. m., pour Ficton, arrêtant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown.

Vente des billets de passage chez Leve et Alden, vis-à-vis l'Hotel St-Louis.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS Les bateaux South et North font le trajet entre Québec et Lévis tous les 10 minutes le jour et la nuit. Prix du passage 3 cents.

TRAVERSE DE QUÉBEC À LÉVIS QUÉBEC LÉVIS A. M. P. M. 7.45 Malle pour Halifax. Accommodation pour la Rivière du Loup. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup. 4.45 Accommodation pour la Rivière du Loup.

Québec, 27 Novembre 1886

Pour le Québec Central P. M. A. M. 2.15 Express pour Sherbrooke 11.30 Train mixte de Saint-Joseph.

P. M. P. M. 2.30 Train Mixte pour St-Joseph 2.30 Express de Sherbrooke

TRAVERSE DU GRAND TRONC LAISSERA QUÉBEC STATION DE LÉVIS P. M. A. M. 1.45 Train Eclair 7.00 Malle de l'Ouest. P. M. 2.00 Malle de l'Ouest. 8.00 Malle pour Richmond. 6.15 P. M. Voyages intermédiaires pour fret.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC DE L'ILE D'ORLÉANS DE QUÉBEC 5.15 A M 6.15 A M 8.00 A M 11.30 A M 1.30 P M 3.30 P M 5.30 P M

LES DIMANCHES DE L'ILE D'ORLÉANS DE QUÉBEC 11.30 A M 1.00 P M 1.45 P M 4.00 P M 6.00 P M

Les jours de fêtes un voyage se fera de l'île à Québec à 8 hrs. du matin. Arrêtant à St-Joseph en allant et revenant.

DE QUÉBEC À ST-ROMUALD DE ST-ROMUALD DE QUÉBEC 5.15 A M 6.00 A M 8.00 A M 10.00 A M 1.00 P M 3.00 P M 5.00 P M

LES DIMANCHES DE ST-ROMUALD DE QUÉBEC 2.00 P M 1.30 P M 5.00 P M 3.00 P M

Arrêtant à St-Romuald et quai Bowen's, Sillery, en allant et revenant.

Tous les samedis, le vapeur fera un voyage extra de St-Romuald et Sillery pour Québec, à 7 heures P. M.

QUÉBEC ET MONTRÉAL Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

Le vapeur Québec, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à 5 heures P. M.

SAGUENAY Le vapeur UNION, quittera Québec, à 7.30 A. M. les mardis et les vendredis.

Le vapeur ST-LAWRENCE, commencera le 17 Juin, partant de Québec à 7.30 A. M., les mercredis et samedis.

Arrêtant à la Baie St-Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac, Anse St-Jean Ha ! Ha ! Bay et Chicoutimi.

VAPEUR LOCAL ENTRE QUÉBEC ET MURRAY BAY Le vapeur Magné, commençant après le 1er Juin, partira de Québec les Mardis et Jeudis à 10 heures A. M., et Samedis, à 1 hrs. P. M., arrêtant à la Baie St-Paul, Eboulements et Murray Bay.

DE RETOUR.—Partira de Murray Bay, à 7 hrs. A. M., les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant aux ports déjà mentionnés.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour les ports ci-dessus au bureau de la Compagnie, quai St-André.

BERTHIER Le vapeur Montmagny, quittera le quai Champlain à 4 hrs p. m., tous les jours pour St-Laurent, St-Michel et St-Jean.

Les lundis, mercredis, jeudis et samedis pour Berthier à 4 hrs p. m., par le même vapeur. Jusqu'à nouvel avis, le même vapeur partira tous les dimanches après-midi, à 1 heure P. M. du quai Champlain pour St-Laurent, St-Jean, Isle d'Orléans et St-Michel.

GRONDINES L'Éléie, capt Paquet, part des Grondines tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêté au Cap Santé, Platon, Deschambault, Lotbinière Grondines et St-Jean Deschallons. Heure réglé par la marée.

ST-NICOLAS Le Pèlerin, Capitaine A Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h. a. m. Prix : aller et retour 30 cents.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ Le vapeur Brothers laissera Québec tous les Dimanches, Lundis, Mercredis, Jeudis et Vendredis, à 6 heures A. M. Au retour, le vapeur laissera Ste-Anne vers 2 à 3 heures P. M.

Les Mardis et Samedis, le vapeur laissera Québec dans le courant de la journée et suivant la marée. Le retour aura lieu le soir.

ST-JEAN-DESCAHAILLONS Le St-Louis, capt Labelle, part de St-Jean Deschallons, tous les lundis et vendredis, arrêtant à Ste-Emélie, Lotbinière et Portneuf. Départ de Québec, les mardis et samedis. Heures réglées par la marée. Prix : aller et retour 60 cents.

Lignes d'Omnibus

COUVENT DE BELLEVUE, CIMETIÈRE BELMONT ET ÉGLISE STE-FOYE DÉPART DES ÉTABLES DÉPART DE L'ÉGLISE STE-FOYE LA SEMAINE 6.30 A M 7.00 A M 8.45 A M 10.00 A M 2.15 P M 4.00 P M 6.15 P M 7.15 P M

Les dimanches pour l'église Ste-Foye 1.00 P M 2.00 P M 5.30 P M 7.00 P M

Les Dimanches Départ des étables à 1 heure P. M. et tous les demi heures jusqu'à 5 hrs p. m. pour le Couvent de Bellevue, Cimetière Belmont et Église Ste-Foye.

Pour les cimetières Mount Hermon, Woodfield et Couvent de Jésus-Marie, l'omnibus laissera les étables à 1 heure P. M. et toutes les demi heure jusqu'à 5 heures de l'après-midi.

Tous les jeudis aux cimetières Mount Hermon, Woodfield et Couvent de Jésus-Marie à 2.15 heures et le retour à 4.00 heures.

En prenant le tramway 15 minutes avant les heures ci-dessus, on arrivera à temps pour prendre l'omnibus.

CAP-ROUGE Départ du Cap-Rouge à 8 1/2 a. m., arrivant à Québec à 10 heures a. m. Départ du Bureau de Poste, Québec, pour Bergerville et le couvent de Sillery à 11.45 a. m. Départ de l'Église de Sillery à 1 heure p. m., arrivant à Québec à 2 heures p. m. Départ du Bureau de Poste pour le couvent de Sillery et Cap-Rouge à 4.15 p. m.

A SILLERY Un omnibus partira de la Halle du marché Champlain, basville, les Lundis, Mercredis, Jeudis et Vendredis à 3 1/2 de l'après-midi. Les mardis et samedis à 11 1/2 heures A. M. et à 3 1/2 de l'après-midi.

SE-AMBRUISE (Jeune-Lorette) Départ de Québec, tous les jours, à 4 heures p. m. de Cap-Ant, Houdouin, épicer, coin des rues de la Couronne et S. Vallier, St-Roch. De St-Ambroise, (Jeune Lorette) pour Québec, tous les jours à 8 hrs A. M. Prix, 40 cents aller et retour.

CHATEAU RICHER Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicer, 111, rue du Pont, St-Roch. Départ du Château Richer à 6 1/2 heures du matin, Prix, aller et retour 60 cents. Les dimanches de Québec à 6 heures du matin. Prix : aller et retour, 60 cts.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY Deux omnibus partiront du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, matin à 10 heures et à 11 heures. L'après midi à 5 1/2 heures. Départ de la Barrière du Sault, le matin à 7 heures. L'après-midi à 2 et 4 heures. Les dimanches, de la Barrière du Sault à midi et à 5 heures p. m. De Québec, à 1 1/2 heure p. m. et 6 1/2 heures p. m. Prix : aller et retour, 20 cts.

DE QUÉBEC À ST-TITE DES CAPS La voiture transportant la malle pour St-Tite des Caps, prendra des passagers pour Sault Montmorency, Château Richer, Anse Gardien, Ste-Anne, St-Erédol St-Joseph et St-Tite des Caps. Le départ a lieu tous les jours à 4 heures de l'après-midi, de chez Evariste Drouin, épicer, coin des rues Ste Marguerite et Grant, St-Roch.

Ascenseurs

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 7 heures du matin à 9.30 du soir. Les mardis et samedis, de 6 heures du matin à 9.30 du soir. Le dimanche de midi à 9.30 h du soir. Prix : 3 cents, 5 cents aller et retour, ou deux passages.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir. Prix : 5 cents.

Arbres d'ornementation

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un épicuriste jouissant d'une grande réputation. Nous aimons à le signaler au public encore une fois sur le soin particulier qu'il donne à l'entretien de ses arbres fruitiers et à ceux destinés à orner les devantures des maisons. Il est constamment en mains des rosiers, des pruniers, des pommiers, etc. M. Boivin invite les personnes qui désirent orner leurs demeures en plantant des arbres de choix à visiter la collection qu'il possède et qu'il vend à des prix extrêmement réduits. Québec, 10 Mai 1887.—1m 500

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

"75 E. 64th St., New York, 16 Mai, 1882. Messrs. J. C. AYER & Co. Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui tourmentait mes membres de démangeaisons intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, une fièvre intense me consumait, il était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus las. Connaissant le valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon aspect commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et la toux cessa de m'inquiéter. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliora graduellement, et devint excellente. Je me sens tout à fait plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prends trois petites doses par jour, et avant que la deuxième dose fut finie, ma santé était complètement redevenue normale. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos souffrants. Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvées par la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purité, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE

LES PILULES et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent les troubles du système nerveux, les maux de tête, les douleurs des reins et des intestins. Elles donnent du force et la santé aux constipés, débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les dispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

est un remède infallible pour les douleurs des jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival. Manufacturé seulement à l'Établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD LONDRES, et vendu à raison de 1s. 14d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 25 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVIS IMPORTANT.—Je n'ai pas de agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs doivent alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Paris et à Washington. Signé THOMAS HOLLOWAY, 533 Oxford Street, Londres.

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC

LE SOLIDE, FORT ET BIEN ÉQUIPPÉ STEAMER "MIRAMICHI," Capt. A. BAQUET, ayant subi à Hull des réparations à ses bouilloires et machineries dans le courant de l'hiver dernier, sous la surveillance immédiate de l'Inspecteur des bateaux nommé par le Gouvernement, et étant actuellement dans un état de première classe sous tous rapports, fera voile, si rien n'empêche, pour

MARDI, 6 SEPTEMBRE, À 2 HEURES P. M. arrivant à la Pointe-aux-Pères, Gaspé, Malbaie ou Pointe St-Pierre, Percé, Summerside et Charlottetown, I. P. E., pour quelques heures seulement, afin de permettre aux passagers de débarquer. Ce steamer offre beaucoup de commodités aux passagers. Les personnes qui expédient des marchandises sont priées de marquer tout au long le nom du port où chaque paquet est destiné, afin d'éviter des erreurs au débarquement. Pour le fret et le passage, s'adresser à

ARTHUR AHERN, Secrétaire, Quai Atkins.

R. M. STOCKING, Agent des passagers, En face de l'Hotel St-Louis. Québec, 10 juin 1887.

CHEMIN DE FER DE Québec et Lac St-Jean

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallets

CANADIENNES ET DES ÉTATS-UNIS engagements d'été—1887

LES lignes de cette compagnie se composent de 11 des vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des arrangements à l'usage de l'eau, sont sans rivage pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annuaires maritimes.

Table with columns: Vaisseau, Tonnage, Commandants. Lists ships like NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, POLYNESIAN, SARMATIAN, etc.

Le train de la malle sera rencontré à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien à Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins, à Rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame des Anges, et avec les trains de l'entrepreneur tous les jours—un convoi de passagers en fait partie—pour le Pont de Batiscau (si le temps le permet) retournant à Rivière à Pierre le soir suivant.

Pour l'information concernant le fret, le taux du passage, s'adresser à Alexandre Hardy, agent général du fret et des passagers, Québec, en vente chez R. W. Stocking.

Face de l'Hotel St-Louis, et par tous les sous agents. Billets de retour de première classe au taux d'un simple billet, remis tous les samedis valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, Sec. et Général, Chambres d'Orateurs Québec, 20 Juin 1887.

Prix du passage de Québec

Table with columns: De Liverpool, De Derry, Steamers, De Québec. Lists prices for various routes.

Glasgow, Québec et Montréal.

Table with columns: De Glasgow, Steamers, De Montréal le ou vers le. Lists ship names and dates.

Londres, Québec et Montréal.

Table with columns: De Londres, Steamers, De Montréal le ou vers le. Lists ship names and dates.

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et les États de l'Ouest.

Les steamers ne transportent pas de passagers dans le voyage d'Europe, et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool s'assera à quai du Grand Tronc, Pointe Lévis, HUIT heures, et le quai Napoléon, à NEUF heures précises, le matin du départ. Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE & Cie, Agents. Québec, 19 juillet 1887.

Sérieux cas de Choléra

Guéri par le seul usage de l'EAU MINÉRALE ST-LEON.

M. L. Robillard résidant à Montréal, rue Notre-Dame, No 3861, nous autorise à donner les détails suivants :

Jeudi midi, ressentant de grandes douleurs dans les intestins, ces douleurs étant suivies de Diarrhée et de vomissements, il en conclut que c'était le choléra du pays. Ses souffrances continuant jusqu'au soir, il se décida à faire usage de l'eau minérale de St-Léon. Il en prit un verre qui lui donna beaucoup de soulagement, il en prit un autre verre un peu plus tard, et enfin un dernier verre à la nuit qui calma complètement toutes ses douleurs.

Le lendemain matin, M. Robillard était complètement guéri, frais et dispos. Cette Eau pour les cholériques est en vente chez les détailliers à 25 cts le gallon. Demandez-la chez le Drogiste ou chez votre épicer. En gros et au détail.

MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE No 3, Port Dauphin, Québec. Agents pour la Puissance Québec, 21 juillet 1887.— 539



CHEMIN DE FER DE Québec et Lac St-Jean

Le 6 et après LUNDI, le 6 JUN 1887 Les trains circuleront tous les jours (excepté les dimanches) pour et de la station du Palais, Québec, comme suit :

ALLANT AU NORD 6.35 A. M. Train mixte tous les jours pour St-Raymond arrivant à 10.10 a. m. et continuant jusqu'à la Rivière à Pierre le mercredi et vendredi arrivant à 11.50 a. m.

5.30 P. M. Train de la malle tous les jours arrivant à St-Raymond à 7.15 et à Rivière à Pierre à 8.15 p. m.

ALLANT AU SUD 6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a. m.) pour Québec arrivant à 8.45 a. m.

2.15 P. M. Train mixte de St-Raymond tous les jours (et de la Rivière à Pierre les mercredi et vendredi à 12.20 p. m.) arrivant à Québec à 6.10 p. m.

A partir du 29 juin et jusqu'au 15 septembre, les trains d'excursion circuleront comme suit, arrêtant à toutes les stations : (billets à prix réduits)

(Départ de Québec à 10.00 a. m., arrivant au Lac St-Joseph à 11.16 et à St-Raymond à 11.45 a. m. Départ de St-Raymond à 7.45 p. m. et du Lac St-Joseph à 8.14, arrivant à Québec à 9.30 p. m.)

Same li (Départ de Québec à 1.30 p. m. pour le Lac St-Joseph, arrivant à 2.45 p. m.)

Le vapeur "Ida" voyagera sur le Lac St-Joseph jusqu'au 1er septembre en raccourci avec les trains comme suit :

Partira du Quai de la station à 9.20 a. m. et 6.55 p. m. tous les jours, à 11.30 a. m. le mercredi et à 2.55 p. m. le samedi.

Partira de Lake-View Ho. sa à 7.00 a. m. et 3.10 p. m. tous les jours, et à 7.40 p. m. le mercredi. Le vapeur fera des excursions autour du Lac sur demande.

Le train de la malle se rencontre à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien à Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins, à Rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame des Anges, et avec les trains de l'entrepreneur tous les jours—un convoi de passagers en fait partie—pour le Pont de Batiscau (si le temps le permet) retournant à Rivière à Pierre le soir suivant.

Pour l'information concernant le fret, le taux du passage, s'adresser à Alexandre Hardy, agent général du fret et des passagers, Québec, en vente chez R. W. Stocking.

Face de l'Hotel St-Louis, et par tous les sous agents. Billets de retour de première classe au taux d'un simple billet, remis tous les samedis valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, Sec. et Général, Chambres d'Orateurs Québec, 20 Juin 1887.



Buggies de toutes sortes